

Paris, le 20 octobre 2010

Communiqué de presse

Le Haut Conseil de la santé publique recommande un renforcement de la politique contre le tabagisme

La consommation de tabac régulière et occasionnelle est en augmentation significative comme le montrent les chiffres publiés récemment : 33,6% de fumeurs en 2010 contre 31,8% en 2005. 37,3% des hommes fument (+ 1,2%) et 30,2% des femmes (+ 2,6%)¹.

Dans son avis du 22 septembre 2010, le HCSP considère qu'il est opportun d'annoncer une nouvelle étape dans la lutte contre le tabagisme, mettant en place une politique renforcée, comprenant prioritairement trois ordres de mesures :

- une augmentation du prix du tabac (mesure qui a antérieurement montré son efficacité),
- des actions en direction des jeunes et des milieux les moins favorisés et des femmes enceintes,
- ainsi qu'un déploiement des corps de contrôle pour faire respecter les interdictions mises en place (interdiction de vente aux mineurs, interdiction de fumer dans les lieux recevant du public).

Les autorités doivent se doter des moyens de réduire le désastre sanitaire lié à ce produit de consommation courante qui tue précocement la moitié des personnes qui le consomment toute leur vie, en développant une nouvelle politique de lutte contre le tabac et en agissant simultanément sur les différents volets du contrôle du tabac pour :

- réduire et retarder l'initiation au tabagisme des jeunes ;
- réduire la place du tabac dans la société en combattant la norme tabagique installée par l'industrie ;
- aider les fumeurs à l'arrêt, à commencer par les femmes enceintes et allaitantes.

L'avis est consultable sur : www.hcsp.fr

Contact presse :

Roger Salamon : 06 11 03 74 94

François Bourdillon : 06 80 65 73 61

¹ Sources : Baromètre santé 2010 de l'Inpes